

# Nouveau départ chez EADS, nouvelle polémique en vue ?

Directeur général d'EADS en charge du marketing, co-président du conseil de surveillance et actionnaire du groupe, **Jean-Paul Gut** a annoncé son départ.

Dans une interview avec Le Figaro, ce proche d'Arnaud Lagardère fait savoir que son départ est motivé par des désaccords sur l'organisation d'EADS – en particulier sur « *l'intégration des fonctions marketing, vente et stratégie que je jugeais nécessaire pour aborder efficacement les défis à venir.* »

Un désaccord qui l'aurait opposé aux deux co-présidents d'EADS : Louis Gallois et Thomas Enders.

Après 24 ans de présence au sein du groupe, il sera remplacé par Marwan Lahoud, président de MBDA, missileier européen détenu à 37,5 % par EADS. Et il compte créer sa société de consulting en développement international.

**Nouvelle polémique en vue ?** Jean-Paul Gut a confirmé qu'il bénéficiait d'indemnités de départ, 2,8 millions d'euros, ce qui représenterait « *strictement les dispositions de mon contrat de travail, soit 24 mois de salaire pour 24 ans d'ancienneté.* »Après les diverses polémiques soulevées ces derniers mois autour des parachutes dorés d'Airbus ou d'Alcatel, ces indemnités, même si elles sont contractuelles, risquent de relancer le débat. D'autant qu'une rumeur circule qui parle d'un parachute de 12 millions d'euros supportés par le Qatar? Une rumeur démentie par l'intéressé et la direction d'EADS. Jean-Paul Gut figure parmi les cadres du groupe qui ont cédé leurs stock-options au même moment, ce qui a conduit à une enquête sur un éventuel délit d'initiés menée par l'AMF, ce dont il se défend?